

MISSIONS ETRANGÈRES

POUILLEUX ET FOSSOYEUR

OU

SOUVENIR DE LA CONSÉCRATION ÉPISCOPALE DE Mgr ÉMILE LEGAL

Évêque de Pogla et coadjuteur de Saint-Albert

Par le R. P. H. Leduc.

Au Très Révérend Père Supérieur général.

Edmonton, 15 août 1897.

Pour obéir à la demande qui m'a été faite par S. Gr. Mgr Grandin et par son conseil, j'ai entrepris de grand cœur le travail ci-joint, que j'ai le plaisir et l'honneur de vous adresser.

Il est bien imparfait, sans doute, mais vous le recevrez avec une charitable indulgence. Puisse-t-il vous être agréable et contribuer à intéresser un peu le lecteur, quel qu'il soit, à nos chères missions de Saint-Albert, dans ces immenses territoires du Nord-Ouest canadien.

I. NOMINATION DE Mgr LEGAL, ÉVÊQUE DE POGLA ET COADJUTEUR DE SAINT-ALBERT.

Le R. P. Leduc cite d'abord le mandement par lequel le vénérable *évêque pouilleux*, de Louis Veuillot, annonce à son diocèse la nomination et la consécration de *l'évêque fossoyeur*, un titre dont on verra la signification. Nous avons déjà reproduit les touchantes pages de Mgr Grandin. Nous n'y reviendrons pas.

II. PRÉPARATION AU SACRE.

Depuis le jeudi 10 juin, tout le clergé régulier et séculier du diocèse de Saint-Albert est plongé dans les saints exercices de la retraite annuelle à laquelle prennent part plus de trois cents Oblats de Marie-Immaculée et quatre prêtres séculiers.

On voit à leur tête le vénérable évêque de Saint-Albert, Mgr GRANDIN. Malgré son état de souffrance continuelle, il donne à tous l'exemple de l'humilité, de la piété et de la régularité la plus parfaite. Pendant ces jours bénis, il s'oublie lui-même pour diriger, consoler, encourager ses prêtres et ses frères en religion. Il prie avec ferveur pour celui que l'Esprit Saint a choisi pour être le bâton de sa vieillesse et sa grande consolation pendant les dernières années de sa longue carrière épiscopale.

Mgr Legal, évêque élu de Pogla, coadjuteur de Saint-Albert, est là aussi se préparant, dans le silence et la prière, à recevoir bientôt la plénitude du sacerdoce des mains de Mgr GRANDIN lui-même.

Avec une charmante simplicité, une franchise toute apostolique, une toute cordiale charité fraternelle, le R. P. LACASSE, prédicateur de la retraite, rompt, trois fois par jour à son sympathique auditoire, le pain de la parole de Dieu.

Mais, laissons un instant les heureux retraitants jouir, pendant ces jours bénis, des grâces de choix que le cœur de Jésus leur répartit si généreusement. Pour nous, retournons à Edmonton y faire les offices de Marthe. Dieu le veut, que sa sainte volonté soit faite !

III. ARRIVÉE DES INVITÉS A EDMONTON.

Nous sommes au lundi 14 juin. Toute notre chère population catholique est sur pied. Drapeaux et oriflammes flottent au gré du vent sur tous nos établissements religieux et sur les habitations privées de nos braves chrétiens. La musique instrumentale de la ville d'Edmonton est réunie sur les rives de notre belle Saskatchewan, et les dames catholiques de la ville ont voulu préparer un véritable banquet à la résidence des RR. PP. Oblats, pour les nobles visiteurs impatiemment attendus.

Sur la ligne du chemin de fer de Calgary à Edmonton, la locomotive dévore l'espace, elle approche, elle arrive et nous saluons leurs Grandeurs Mgr Langevin, archevêque de Saint Boniface, et Mgr Durieu, évêque de New-Westminster. Ils sont accompagnés du R. P. Lefebvre, Oblat de Marie Immaculée, provincial du Canada, du R. M. l'abbé Messier, curé de la cathédrale de Saint-Boniface, du R. P. Lacombe, le guide émérite de toutes les grandes excursions religieuses sur le Pacifique canadien.

Des députations de nos excellentes religieuses, auxiliaires si dévouées de nos œuvres de zèle et de charité dans le diocèse de Saint-Albert, viennent aussi prendre part à la grande fête de jeudi. Mentionnons d'abord les bonnes Sœurs de Charité de Nicolet. N'ont-elles pas droit aujourd'hui à la place d'honneur ? Depuis longtemps déjà elles travaillent sans compter, à la conversion des Pieds-Noirs, qu'elles gagnent à la foi par leur admirable charité, dans l'hôpital sauvage de la réserve des Gens du Sang. Depuis cinq ans, elles donnent le plus dévoué concours au zèle du missionnaire Oblat de Marie Immaculée, qu'elles ont appris à estimer, vénérer comme un apôtre. Et n'est-ce pas ce missionnaire des sauvages, humble, modeste, caché aux yeux du monde, que le Saint-

Esprit a été choisir pour l'élever à la dignité de prince de l'Église ? N'est-ce pas ce missionnaire encore qui, le matin même du jour où il apprenait son élévation à l'épiscopat, avait enseveli de ses propres mains le cadavre d'un pauvre sauvage, dont il avait fabriqué lui-même le modeste cercueil et creusé la fosse ?

A vous, mes Sœurs, la première place aujourd'hui. Vous pouvez être fières de votre Père et présenter à Mgr Legal l'anneau symbolique de son union avec l'Église confiée à sa sollicitude pastorale.

Vous aussi, bonnes Sœurs de Charité, dites *Sœurs grises de Montréal*, vous les premières à la peine dans ces Missions du Manitoba et de l'immense Nord-Ouest Canadien ; fidèles Compagnes de Jésus, religieuses modèles, si dignes du beau nom que vous portez ; excellentes Sœurs de l'Assomption, les plus récemment établies dans ces pauvres et tant aimées Missions, mais ne le cédant en rien à vos devancières en fait de zèle et de dévouement, venez à la consécration épiscopale de votre bien cher et bien-aimé Père Mgr l'évêque de Pogla, toutes vous avez droit à sa première bénédiction.

Cependant des voitures nombreuses ont été mises à notre disposition par nos chers catholiques. Canadiens et Irlandais rivalisent de bonne volonté et d'empressement pour transporter nos illustres voyageurs de la gare à notre résidence.

La Saskatchewan est bientôt franchie sur un bac primitif et légendaire, qui doit être enfin remplacé par un superbe pont que le gouvernement fait construire. Escortés par la musique instrumentale, qui exécute avec entrain ses plus beaux airs de fête, nous arrivons à notre petite église en planches, provisoire et modeste au plus haut degré, j'aurais dû dire provisoire en permanence ; car, depuis quinze ans que dure ce provisoire, les ressources

absolument nécessaires pour le faire cesser ont fait et font encore défaut. Pourtant, je ne voudrais pas mourir avant d'avoir bâti ici une église au moins convenable.

Mon ambition est de bâtir quelque chose de bien et de solide, en rapport avec les besoins de notre population et de l'importance que prend cette nouvelle ville d'Edmonton. Je souffre trop de voir les ministres de l'erreur se glorifier de leurs temples hérétiques, auxquels ils peuvent avec dédain comparer notre pauvre bicoque catholique. Il est vrai que, depuis quelques mois, ce dédain se change en véritable stupéfaction. Ils ne peuvent comprendre comment nous avons pu bâtir le beau couvent des Fidèles Compagnes de Jésus, le vaste et superbe hôpital des Sœurs de Charité, notre trop petite mais bien convenable résidence. Bientôt, se disent-ils, ces missionnaires catholiques vont, sans doute, construire une église qui relèguera bien loin les nôtres à l'arrière-plan. Je l'espère et le désire de tout mon cœur. Mais, que faire, quand nos établissements de charité et d'éducation sont déjà grevés de plus de 150000 francs de dettes !

Sans plus d'explications inutiles, je m'adresse donc à toutes les âmes pieuses et dévouées qui liront ces lignes et je les supplie de m'envoyer leur obole. Ma constitution, ruinée après trente-trois années de mission, ne me permet pas d'espérer de fournir maintenant une bien longue carrière. Que je voie, avant de mourir, cette nouvelle église projetée, ouverte au culte divin, le 8 décembre 1899, trente-cinquième anniversaire de ma première messe et j'entonne de grand cœur mon *Nunc dimittis*.

Mais je reviens à nos vénérables visiteurs, que j'ai laissés tout à l'heure, sans trop de façon, à la porte de mon église, toujours obstinément provisoire. On dirait que j'ai eu honte de les y introduire. Tout y est pauvre et

plus que modeste, c'est vrai, mais tout y est digne et convenable. Les Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus en ont la charge, inutile de chercher une autre explication de l'ordre et de l'exquise propreté qui y règne. L'autel est paré comme aux plus grands jours de fête, les fidèles de toute langue et de toute nationalité remplissent l'édifice, le chœur entonne l'*Ecce sacerdos magnus*, pendant que NN. SS. les évêques vont s'agenouiller aux prie-Dieu qui leur ont été préparés. Puis deux représentants de notre population catholique de langues française et anglaise d'Edmonton, MM. Geo. Roy et N. D. Beck, présentent chacun une adresse dans leurs langues respectives :

A Sa Grandeur Monseigneur L.-P. Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface.

MONSEIGNEUR,

Votre arrivée dans cette partie éloignée de votre province ecclésiastique remplit d'allégresse le cœur de tous les paroissiens de Saint-Joachim d'Edmonton. Aussi toute la population catholique de cette ville se fait un devoir et un bonheur de venir saluer en vous le représentant, au milieu de nous, du vénéré et saint vieillard du Vatican et vous renouveler l'assurance de notre sincère attachement, de notre profonde gratitude et de notre affection filiale.

Combien aussi nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue aux distingués visiteurs qui vous accompagnent et qui ont bien voulu, par leur présence, rehausser l'éclat de cette fête.

Vous avez d'autant plus droit, Monseigneur, à ces manifestations et à ces hommages, que, dans ces jours de tristesse que nous traversons, vous vous êtes jeté dans

la mêlée pour nous encourager, par votre parole éloquente et par vos actes, à vous suivre dans les bons combats.

Qu'il nous soit permis, Monseigneur, au nom de la population d'origine française, en contemplant cette auguste réunion, en vous voyant entouré de ces vénérés prélats, de ces dévoués missionnaires, dont la vie s'est passée au milieu des fatigues, des privations de toute sorte, marchant sans relâche, sans jamais regarder en arrière, à la conquête des âmes ; qu'il nous soit permis, disons-nous, de vous exprimer combien les catholiques d'origine française sont fiers, en ce moment, d'appartenir à cette race de cette terre classique du dévouement et de l'apostolat. Oui, c'est ici, comme pour le reste du monde, le *Gesta Dei per Francos.*

Les premiers explorateurs de tous ces immenses territoires ont été des Français. Laverandrye, un des ancêtres de votre illustre prédécesseur (ce saint prélat dont on pleurera longtemps la perte), le premier, remonta cette Saskatchewan, dont les eaux baignent les rivages de notre jeune ville et prit possession de ce pays au nom du Dieu crucifié, en même temps qu'il y arborait le drapeau fleurdelisé ; les premiers, des missionnaires français et canadiens ont arrosé de leurs sueurs ces vastes solitudes.

Constituit eum super familiam suam. Monseigneur, vous comptez au nombre de vos suffragants, notre vénérable et saint évêque de Saint-Albert. Il a supporté le poids du jour et de la chaleur ; mais combien il doit se réjouir ; il va en ce jour oublier ses longues années de fatigues, tous ses jeûnes forcés, toutes les anxiétés de ses longs voyages, car son vœu est enfin exaucé. Quelqu'un lui est donné pour le seconder dans son travail, pour le bien du troupeau confié à ses soins. Mgr de New-Westminster,

si zélé et si aimé de ses admirables sauvages ; Mgr Pascal, le digne vicaire apostolique de Saskatchewan ; NN. SS. les évêques Grouard et Clut, les dévoués vicaires apostoliques d'Athabaskaw-Mackenzie; quelle famille de zélés et saints apôtres !

Monseigneur, la congrégation de la Mission de Saint-Joachim d'Edmonton se compose de plusieurs nationalités parlant différentes langues ; mais nous ne formons qu'une famille, et je suis sûr d'exprimer le vœu unanime de la population en priant le Tout Puissant qu'il daigne vous accorder, ainsi qu'à vos dignes suffragants, ses bénédictions les plus abondantes et de longues années pour le bien de l'Église, pour notre consolation et pour le plus grand avantage de tous ceux qui sont confiés à votre sollicitude.

Mgr de Saint-Boniface répond et remercie, et sa parole aimée trouve tout de suite le chemin des cœurs.

Le Très Saint Sacrement est alors exposé. Tous nous nous prosternons aux pieds du Dieu-Eucharistie, nous adorons, nous supplions, nous aimons. Jésus nous bénit et nous nous rendons joyeusement de l'église à la maison où les voyageurs ont besoin de réparer un peu les fatigues du voyage. Il est 9 heures du soir lorsque nous nous asseyons à la table du festin si généreusement et si cordialement préparé par nos dames catholiques, heureuses de contribuer ainsi à l'honneur et au support de la Mission.

Le lendemain matin, à 5 heures sonnantes, le signal du réveil est impitoyablement donné ; archevêque, évêques, prêtres religieux, missionnaires Oblats de Marie Immaculée, prêtres séculiers, tous obéissent au signal, et, un quart d'heure plus tard, se rendent à la chapelle privée de la maison pour la prière et la méditation. Vient en-

suite la célébration du saint sacrifice de la messe; puis tous nous nous rendons à l'hôpital général, où nos bonnes Sœurs de Charité font, avec tant de délicatesse, l'honneur de leur maison. Les malades sont visités et bénis par NN. SS. les évêques, qui adressent à chacun des paroles d'affectueuse sympathie, d'encouragement et de douce consolation. Peu après, nous sommes au couvent des Fidèles Compagnes de Jésus. Les salles de classe sont parfaitement décorées, et les enfants, tout heureux de la grande visite qui leur est faite, nous donnent une fois de plus la preuve de l'excellente éducation qu'ils reçoivent de ces religieuses si dignes et si dévouées. Non, leurs écoles, quoi qu'en disent nos ennemis, ne le cèdent en rien aux écoles publiques du gouvernement, et leurs enfants, toutes choses égales d'ailleurs, peuvent défier toute compétition.

IV. ARRIVÉE A SAINT-ALBERT.

Il est maintenant 6 heures du soir. Nos bien-aimés visiteurs prennent place dans les voitures, et nous faisons route pour Saint-Albert. A 7 heures et demie, nous sommes en vue de la modeste cathédrale en bois et de la vaste résidence en planches, décorée du nom de *palais épiscopal*. Les cloches sonnent à toute volée et nous apercevons sur la rive opposée de la rivière Esturgeon, qui coule au pied de la Mission, le vénérable Mgr Grandin, accompagné de S. Gr. l'évêque de Pogla, Mgr Legal, et de tous les heureux retraitants. Ils ont interverti, ce soir, le règlement traditionnel, et la récréation a été sensiblement prolongée.

Cependant, nous avons gravi la colline de Saint-Albert. A peine sommes-nous descendus de voiture que déjà archevêque, évêques, Oblats, prêtres, religieux, sont reçus dans les bras de Mgr Grandin et de son digne

et bien-aimé coadjuteur. L'instant d'après, nous sommes aux pieds de Notre-Seigneur, à la chapelle de l'évêché, où nous épanchons nos cœurs joyeux et reconnaissants dans le cœur de Jésus. Puis les exercices de la retraite reprennent leur cours et tout rentre dans le saint recueillement de la prière et du silence.

Nous sommes maintenant au 16 juin. Le signal du réveil est donné. De nouveau, nous sommes au pied des saints autels, dont bientôt nous allons gravir les degrés pour y offrir l'adorable victime et renouveler tous ensemble, nous heureux Oblats de Marie Immaculée, nos vœux mille fois bénis de pauvreté, de chasteté et d'obéissance pour la vie, ainsi que notre serment de persévérer jusqu'à la mort dans cette famille religieuse et bien-aimée dont nous sommes les enfants. La messe d'oblation est dite par S. Gr. Mgr LANGEVIN, le vaillant archevêque de Saint-Boniface. Dans une touchante et éloquente allocution sortie de son cœur d'évêque, de Père et d'Oblat, il ravive en nous l'amour de notre sainte vocation, le zèle de notre propre sanctification et du salut des âmes, le feu de la divine charité fraternelle, cachet du véritable Oblat de Marie Immaculée. Il nous fait entrevoir les grandes solennités du lendemain et nous fait aimer davantage encore, s'il est possible, cet apôtre des Pieds-Noirs, ce missionnaire, si modeste et si digne qui, demain, recevra la plénitude du sacerdoce. S. Gr. Mgr l'archevêque se prosterne ensuite au pied du Saint Sacrement, et, le premier, renouvelle du fond du cœur ses vœux de religion. Mgr GRANDIN, le modèle parfait du religieux, répète à son tour la formule de son oblation et renouvelle ses vœux, qu'il a si bien gardés. Mgr de Pogla vient ensuite, à la veille de sa consécration épiscopale, protester qu'il est et qu'il restera toujours Oblat de Marie Immaculée, donnant jusqu'à la

mort l'exemple de fidélité aux moindres prescriptions de nos Saintes Règles, et se dévouant sans mesures au bien de la Congrégation, sa mère. Enfin, tous les Pères et Frères présents se succèdent tour à tour aux pieds de Notre-Seigneur ; tous redisent avec amour . .. *Voveo paupertatem, castitatem et obedientiam perpetuam, pariter jurejurando voveo ad mortem usque perseveraturum, in Sancto Instituto et in Societate Missionariorum Oblatorum Sanctissimæ et Immaculatæ Virginis Mariæ Sic Deus me adjuvet. Amen.* Et le cantique d'action de grâces : *Te Deum laudamus, Te Dominum confitemur* .. s'échappe de tous les cœurs, Dieu-Eucharistie nous a bénis, Marie nous reconnaît pour siens, et, avec elle, nous entonnons son admirable cantique *Magnificat anima mea Dominum, quia fecit mihi magna qui potens est et sanctum nomen ejus.*

La retraite annuelle est terminée, nous nous inclinons encore une fois sous la main bénissante de nos vénérés évêques, Oblats de Marie, pour nous donner ensuite, les uns aux autres, la plus fraternelle accolade : *Ecce quam bonum et jucundum habitare fratres in unum.*

Nous sommes maintenant à la veille du grand jour. Mgr Legal peut dire maintenant, plus que jamais : *Paratum cor meum, Deus, paratum cor meum.* La journée tout entière est consacrée par nous aux préparatifs immédiats du sacre. Dans l'après-midi, nous avons le bonheur de voir arriver Mgr Clut, accompagné du R. P. Desmarais. Ils arrivent du petit lac des Esclaves, voyage pénible de plus de 300 milles, partie en canot, partie en voiture. Il leur a fallu dix jours de fatigues considérables pour franchir cette distance. Mgr Durieu, le si digne évêque de New-Westminster, dans la Colombie Britannique, avait dû rester hier à Edmonton, retenu par la maladie, suite des fatigues d'un long et pénible voyage, fait tantôt en

bateau, tantôt à dos de cheval. Il nous arrive aujourd'hui aussi encore fatigué, mais bien moins souffrant. Nous espérons que demain il sera tout à fait rétabli ; du fond du cœur nous le demandons au bon Dieu.

V. CONSÉCRATION.

17 *juin*. — C'est aujourd'hui la belle et douce fête du Très Saint Sacrement, la grande Fête-Dieu, disent nos chers catholiques d'origine française, la fête du *Corpus Christi*, disent encore nos chers chrétiens de langue anglaise. Cher Monseigneur LEGAL, ce jour pouvait-il être mieux choisi pour votre consécration épiscopale, vous, dont les dix-huit dernières années ont été employées, avec un zèle si touchant et si modeste, à faire connaître Jésus-Christ aux infidèles sauvages de la nation des Pieds-Noirs ! Dans sa magnifique circulaire annonçant votre élection, Mgr GRANDIN vous appelait du nom de *sacrifié*. Il avait grandement raison, et c'est aujourd'hui que vous allez être réellement sacrifié plus que jamais, pour vous dévouer, vous dépenser, vous user au service de l'Église, de l'Église de Saint-Albert surtout, dont vous allez partager, dès maintenant, la sollicitude avec notre bien-aimé et saint évêque. Courage, Monseigneur, vous êtes l'élu de Dieu, et le choix unanime de tous vos Frères Oblats de ce vaste diocèse. Comptez sur notre dévouement, notre respect affectueux et notre parfaite obéis- [illegible]

La modeste cathédrale de Saint-Albert est superbement décorée, et malgré la pluie qui tombe abondamment, elle se remplit si bien, que si le temps eût été beau, au moins 60 pour 100 de ceux des Missions environnantes, qui se faisaient un bonheur de venir prendre part à la fête, n'auraient pu pénétrer dans l'enceinte de l'église.

Mgr l'archevêque, notre bien-aimé métropolitain, prend place au trône avec ses assistants. Il lui appartenait, sans doute, hiérarchiquement parlant, de donner lui-même la consécration épiscopale au nouvel élu. Mais son cœur a deviné la consolation qu'éprouverait le vénérable évêque de Saint-Albert, en consacrant lui-même son bien cher coadjuteur, et Mgr Langevin a voulu lui laisser cette consolation bien méritée. Mgr Grandin est donc l'évêque consécrateur, assisté de NN. SS. Durieu, évêque de New-Westminster, et Clut, évêque d'Érindel.

La grande et majestueuse cérémonie s'ouvre par la lecture du mandat apostolique, créant le R. P. Émile Legal, évêque de Pogla, coadjuteur de Saint-Albert, et l'élu prête immédiatement le serment prescrit par le *Pontifical*, suivi de sa profession solennelle de Foi. L'auguste sacrifice de la messe est commencé, pasteurs, prêtres et fidèles s'unissent du plus intime de leur âme au pontife consécrateur pour appeler sur le nouvel évêque toutes les grâces de l'Esprit-Saint, et demander pour lui la force et le courage dont il aura tant besoin dans la redoutable charge qui va lui être imposée. « *Nos autem in nomine Domini* », nous a-t-il déjà répondu. De moi-même je ne puis rien, dit-il avec le grand Apôtre des gentils, mais je puis tout en celui qui me fortifie. *Omnia possum in eo qui me confortat*. Conduit par NN. SS. de New-Westminster et d'Erindel à la chapelle qui lui a été préparée, il se revêt des ornements pontificaux, et comme au jour de son sous-diaconat, de son diaconat et de sa prêtrise, il vient se prosterner au pied du saint autel. Sainte Marie, mère de Dieu, saint Michel, prince de la milice céleste, saint Joseph, roi des patriarches ; saints apôtres, saints et saintes de Dieu, priez, intercédez pour lui, et le pontife consécrateur se lève, gravit les

degrés de l'autel, il bénit, il sanctifie, il consacre. *Ut hunc electum benedicere et sanctificare et consecrare digneris, te rogamus, audi nos.* Le livre des saints Évangiles est ensuite placé sur la tête et sur les épaules de l'élu, qui, plus que jamais, sera l'apôtre des Pieds-Noirs et des nations encore assises à l'ombre de la mort dans ces immenses territoires de l'Ouest Il continuera, jusqu'à son dernier soupir, à leur annoncer la bonne nouvelle de l'Évangile avec une autorité d'autant plus grande, qu'il va tout à l'heure devenir le successeur des Apôtres et juge de la Foi Le pontife consécrateur lui impose les mains : « *Accipe Spiritum Sanctum* », dit-il avec ses deux pontifes assistants, et le Saint-Esprit se communique dans toute sa plénitude à l'âme si humble et si bien préparée du nouveau pontife Le chant du *Veni Creator* se répercute dans tous nos cœurs, la tête et les mains du nouvel évêque sont ointes de l'huile sainte. Il reçoit le bâton pastoral, emblème de sa juridiction, de son autorité spirituelle et de sa sollicitude pour les brebis qu'il doit paître et nourrir de la saine doctrine.

Le saint sacrifice continue et s'achève; consécrateur et consacré se nourrissent de la divine Eucharistie et partagent entre eux le calice où coule le sang précieux du Rédempteur.

Enfin, le nouveau pontife reçoit la mitre, le casque du salut, l'anneau, symbole de son union mystique avec l'Église, que Mgr Legal épouse aujourd'hui, est bénit par le vénérable consécrateur, Mgr Grandin, qui le remet avec bonheur à celui qui, dorénavant, sera un autre lui-même et l'appui de sa noble vieillesse. Puis, prenant la main de cet autre lui-même, il le conduit au trône qui lui a été préparé. *Sit nomen Domini benedictum*, chante d'une voix doucement émue le nouvel évêque, *Benedicat vos Omnipotens Deus, Pater et Filius et Spiritus Sanctus*,

et tous les fronts s'inclinent sous sa main bénissante.— *Te Deum laudamus, Te Dominum confitemur...* entonne le chœur avec amour, continuant, avec une sainte allégresse, le cantique de l'action de grâces pendant que le nouvel évêque passe au milieu des fidèles à genoux, sur lesquels il répand les prémices de ses affectueuses bénédictions.

Revenu à l'autel, il prend sa place au coin de l'épître, et, s'agenouillant par trois fois devant son consécrateur et ses deux pontifes assistants, il les remercie en demandant pour eux à Dieu, auteur de tous biens, de leur donner encore bonnes et nombreuses années pour multiplier leurs mérites, travailler bien longtemps encore à l'extension du règne de Jésus-Christ, au bien de l'Église et de la Congrégation des missionnaires Oblats Immaculée. *Ad multos annos.*

Et nous aussi, bien cher et bien digne Mgr Legal, nous vous adressons ce cri du cœur *Ad multos annos.* Oui, que le bon Dieu vous conserve longtemps, bien longtemps, à notre fidèle et fraternelle affection.

SERMON DE Mgr LANGEVIN.

Le sermon de circonstance fut donné par S. Gr. Mgr Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Je regrette profondément de ne pouvoir le reproduire ici ; malheureusement il n'a point été écrit, et je suis forcé de ne donner qu'une bien pâle analyse de cette éloquente et mâle improvisation. « L'autorité de l'évêque est divine et sacrée. Successeur des apôtres, il est placé par l'Esprit-Saint lui-même pour gouverner l'Église : *Posuit episcopos regere Ecclesiam Dei.* Son autorité n'est pas une autorité d'emprunt, une autorité déléguée. Il reçoit sa mission de Dieu lui-même, comme l'ont reçue les apôtres. Choisi par le pasteur de l'Église, par Pierre

vivant dans ses successeurs, qu'il reconnaît pour son chef et pour le vicaire infaillible de Jésus-Christ, c'est l'Esprit-Saint qui l'oint de la force d'en haut et de la puissance spirituelle qu'il exerce dans l'Église particulière confiée par le Souverain Pontife à sa sollicitude pastorale.

« Un souffle d'impiété, un souffle délétère d'indifférence religieuse et de révolte contre l'autorité épiscopale, passe aujourd'hui sur notre patrie bien-aimée... Est-ce que nous ne sommes faits évêques que pour être environnés d'honneurs et saturés de compliments? Non, mille fois non, et malheur à nous si nous ne rapportons parfaitement et complètement à Dieu ces marques de respect et de vénération !

« Nous sommes évêques pour défendre et garder la Foi, pour défendre et revendiquer les droits de l'Église. La parole de Dieu ne saurait être enchaînée : *Verbum Dei non est alligatum.* Malheur à nous, si, infidèles à notre mission divine, nous cessions de combattre pour jouir d'une tranquillité honteuse ! L'Évangile n'est-il donc plus aujourd'hui ce qu'il était autrefois ? Notre-Seigneur ne nous dit-il pas aujourd'hui, comme hier, quand il s'agit du salut éternel des âmes commises à notre garde « Je ne suis pas venu apporter la paix, mais « le glaive · *Non pacem... sed gladium.* » Que ceux qui l'ignorent demandent à Théodose, empereur, ce que c'est qu'un évêque. Coupable, chargé du sang de ses sujets injustement versé, il se présente à la porte de la cathédrale de Milan, mais Ambroise est sur le seuil, et l'empereur n'entrera pas. « Je sais maintenant ce que c'est « qu'un évêque », dit-il à ses courtisans, et, plus que jamais, il respecte, il révère l'autorité divine d'Ambroise.

« Sont-ils vraiment catholiques, ceux qui, de nos

jours, font profession de fidélité et de soumission au pape, en attaquant l'épiscopat ? L'autorité des évêques n'est-elle donc pas celle du Souverain Pontife lui-même, et s'attaquer à l'une, n'est-ce pas travailler à la ruine de l'autre ?

« Parents chrétiens, voulez-vous qu'un jour vos enfants se moquent de l'obéissance et du respect qu'ils vous doivent ? Envoyez-les dans les écoles sans Dieu, où l'autorité de l'Église et des évêques est méconnue, et bientôt vos enfants vous insulteront en face. »

Mais non, il n'en sera point ainsi. Nos chers catholiques ont compris, j'en suis convaincu, ce noble et fier langage de notre vigilant archevêque. Ils sauront le mettre à profit pour eux et pour les enfants que le bon Dieu leur a donnés.

VI LES AGAPES.

Rendons-nous maintenant à la salle du festin, à la maison d'école de nos excellentes Sœurs de Charité. Les murs disparaissent sous les guirlandes et les fleurs, sous les tentures et les armes de NN. SS. les évêques.

SAINT-BONIFACE : *Depositum custodi*. C'est le *motto* de notre jeune et courageux archevêque, défenseur intrépide et gardien vigilant de la Foi des enfants.

SAINT-ALBERT : *Infirma mundi elegit Deus*. C'est la noble devise du vénérable Mgr GRANDIN. « Celui-là, me disait à l'oreille un aimable convive, ne se damnera certainement pas pour avoir péché par orgueil Quelle profonde humilité et quel bien n'a-t-il pas fait en raison même de cette vertu si aimable et si inconsciemment puissante. »

POGLA . *Nos autem in nomine Domini*. C'est Mgr LEGAL, le nouveau pontife, qui s'arme du nom du Seigneur au début de sa carrière épiscopale.

Asseyons-nous maintenant à la table du banquet sur lequel NN. SS. les évêques ont préalablement appelé la bénédiction du bon Dieu. Les convives attaquent avec entrain les pièces de résistance. Le veau gras a été immolé, plusieurs moutons ont été sacrifiés, et la basse-cour du voisinage s'est considérablement dépeuplée. On voit même sur la table des fruits succulents venus de la Californie, et fournis par le zélé missionnaire de Lethbridge, le R. P. VANTIGHEM. « C'est un vrai festin à tout manger », se disent nos trois chefs sauvages invités, et ils se font un devoir d'y faire honneur en conséquence.

Pour breuvage, du thé en quantité et de l'eau à discrétion, mais, par exemple, pas une goutte de vin, pas une goutte de liqueur quelconque, pas même le plus chétif pousse-café. Les orateurs qui vont nous charmer tout à l'heure n'en auront la parole que plus claire et plus limpide.

J'ai moi-même l'honneur d'ouvrir la série des discours, et je m'en tire à très bon marché, couvert d'applaudissements enthousiastes! J'ai tout simplement lu les lettres et les télégrammes de félicitations si cordialement adressées à S. Gr. Mgr LEGAL, par S. Gr. Mgr DUHAMEL, archevêque d'Ottawa, par S. Gr. Mgr GRAVEL, évêque de Nicolet, etc. Fier du succès que je remporte en m'unissant simplement de tout cœur à ces félicitations si bien méritées, je reprends mon siège et cède la parole au vénérable évêque de Saint-Albert, ainsi qu'à son bien cher et très digne coadjuteur.

DISCOURS DE Mgr GRANDIN

MESSEIGNEURS,

MES RÉVÉRENDS PÈRES ET BIEN CHERS FRÈRES,

Il peut y avoir une trentaine d'années, me trouvant passablement découragé des difficultés que je rencon-

trais, je profitai d'une de ces occasions, alors si rares, pour les faire connaître à mon digne titulaire Mgr Taché, et obtenir quelque direction, ou au moins des encouragements de sa part. Une année après, je pouvais recevoir sa réponse. Bien que depuis j'aie perdu la mémoire, je n'ai point oublié cette chère lettre. En voici en deux mots le résumé.

« Cher Seigneur, vous vous plaignez des difficultés physiques et morales que vous avez à surmonter pour faire le bien. Regardez donc un peu en arrière et comparez les sauvages à ce qu'ils étaient lors de votre arrivée Évidemment, vous ne pouviez alors espérer que le règne de Dieu ferait de tels progrès par votre ministère. Vous ne pouvez moins faire que de reconnaître que Dieu est avec nous et que, malgré nos misères, il agit avec nous. »

Dans un rapport que le R. P. Leduc avait fait de ma part sur nos œuvres et lisait devant les membres de notre Chapitre général, il reconnaissait le même fait et disait lui aussi : *Digitus Dei est hic.*

Le bien nous coûte tant et nous sommes tellement fatigués de nos efforts que, succombant à cette fatigue, pour ne pas dire au découragement, nous apercevons à peine nos succès et les progrès du bien Ces progrès sont en effet peu de chose comparés à ce qui reste à faire, et ce reste nous préoccupe au point que nous voyons à peine ce qui est fait. Depuis cinquante-deux ans au moins que notre famille religieuse travaille dans ce territoire, depuis près de cinquante ans que quelques-uns des nôtres, ici présents, s'y dévouent avec zèle, depuis quarante-trois ans que j'y suis moi-même, et depuis plus ou moins longtemps que tous, missionnaires ici présents, nous nous y dépensons, nous sommes plus ou moins portés à nous décourager des difficultés actuelles. Ne serait-il pas bon de regarder un peu en arrière, comme

me le conseillait autrefois Mgr TACHÉ, non pas pour regretter les sacrifices que nous avons faits, mais pour en constater les résultats, résultats obtenus malgré des difficultés qui nous ont toujours parus extrêmes, et malgré nos propres misères, qui ne sont pas les moindres de nos difficultés ?

Car, il nous faut bien l'avouer, bien que la bonne volonté et le désir du bien soient la part de chacun de nous, nous sommes fils d'Adam, et nous nous en ressentons tous, nos vues pour faire le bien ne sont pas toujours les mêmes : le faux jugement, les préjugés, l'éducation même, et, il faut bien le dire, une foule de défauts qui en sont la conséquence, et que nous voyons d'autant moins qu'ils ont peut-être grandi avec nous, et auxquels nous nous sommes tellement habitués que nous serions presque tentés de les prendre pour des qualités, tout cela, encore une fois, ce sont des difficultés réelles qui viennent de nous et qui, jointes à celles du dehors, en sont une somme capable d'effrayer de plus braves que nous. Il faut évidemment que le bon Dieu y mette du sien.

Je vous prie, révérendissimes Seigneurs, d'excuser chez moi la manie des vieillards qui aiment à raconter. Je voudrais donc jeter un coup d'œil rétrospectif sur nos œuvres et vous y faire voir l'action de Dieu, et je n'ai pas le talent de le faire en peu de mots.

En 1845, deux Oblats arrivaient à Saint-Boniface ; je devrais dire un, parce que le jeune Frère TACHÉ, bien qu'étant sous-diacre et ayant terminé ses études théologiques, n'avait pas encore fait sa profession religieuse. Mgr PROVENCHER ne se réjouit pas moins de l'arrivée de ces deux auxiliaires, il voyait en eux une Congrégation tout entière, et il espérait pouvoir enfin s'occuper du salut des nombreuses nations sauvages de son diocèse

aussi grand que l'Europe, et pour lequel il n'avait au plus que quatre ou cinq prêtres.

L'année suivante, le Frère TACHÉ, devenu profès et prêtre, partait pour les Missions sauvages de l'île à la Crosse, en compagnie d'un prêtre séculier, M. Laflèche, qui ne tarda pas à être élu évêque d'Arath et coadjuteur de Saint-Boniface. Cependant, le Supérieur général des Oblats, Mgr DE MAZENOD, évêque de Marseille, aussi bien que l'administration générale de la Congrégation, n'avaient pas une juste idée des missions de la Rivière-Rouge : ils se figuraient que les Pères envoyés au secours de Mgr PROVENCHER pourraient être en rapport avec leurs Frères du diocèse de Montréal, et quand Monseigneur notre Fondateur apprit l'éloignement et l'isolement de ses fils avec lesquels il pouvait à peine correspondre, il réunit son conseil et décida le rappel des missionnaires de Saint-Boniface, alors au nombre de quatre ou cinq.

Cependant l'évêque élu d'Arath, pris d'une maladie sérieuse qui lui rend la marche à peu près impossible, fait comprendre à Mgr PROVENCHER qu'il n'est plus en état de répondre à ses vues et aux besoins du diocèse, il faut bien présenter au pape un nouveau candidat ; et voilà que dans le temps de la décision prise en conseil touchant les Oblats de Saint-Boniface, on apprend de Rome à l'évêché de Marseille l'élection du P. TACHÉ comme évêque d'Arath et coadjuteur de Saint-Boniface.

Notre Fondateur appelle de nouveau son conseil, lui annonce la nomination imprévue et inattendue du jeune Père TACHÉ, on conclut qu'on ne peut l'abandonner ainsi et on annule la décision précédente. La lettre projetée n'était pas encore partie. Le Père TACHÉ reçoit l'ordre de se rendre auprès du P. Général, des mains duquel il reçoit la consécration épiscopale, et il revient, en 1852, accompagné de trois Pères Oblats, dont deux,

les RR. PP. Rémas et Végreville, sont encore vivants et ici présents, et nous espérons qu'ils ne nous laisseront pas de sitôt, dont le troisième, le P. Grollier, est le premier qui soit mort dans nos Missions, et la plupart d'entre vous savent comment, et enfin d'un Frère convers qui a eu l'honneur de mourir martyr. Il eut, en outre, la chance de rencontrer, en passant à Montréal, le cher P. Lacombe, qui, j'espère, ne finira pas de sitôt, lui aussi, de nous aider.

Cependant, cette nomination du P. Taché ne fut pas acceptée volontiers de tous ses Frères en religion ; on se figurait que, ne pouvant plus s'occuper des Missions sauvages comme autrefois, ces Missions tomberaient ; et, de fait, les sauvages, encore peu instruits, voyant le P. Taché s'éloigner et remplacé par des Pères qui ne pouvaient pas encore parler leur langue, témoignèrent un mécontentement dont les jeunes missionnaires ne purent manquer d'éprouver les effets. Le retour du jeune évêque fit comprendre que Dieu veillait à son œuvre.

En mars 1854, je reçus mon obédience et fus ordonné pour ces Missions. La veille de m'embarquer au Havre, je reçus de notre vénéré Fondateur et Père une lettre où il me disait entre autres choses : « Assurez tous vos Frères que celui qui a été choisi dans leurs rangs, l'a bien été par la volonté de Dieu, qui voulait conserver ces missions pour notre Congrégation et que nous aurions abandonnées sans son élection toute providentielle qui nous a mis dans la nécessité de les conserver. »

J'arrive, en août 1854, à Saint-Boniface ; j'étais alors, pour cet immense diocèse, le neuvième Père Oblat, en comptant l'évêque. Mgr Provencher était mort depuis plus d'un an ; Mgr Taché, devenu titulaire, n'avait encore pu prendre possession de son siège. Ce fut seulement au mois de novembre 1854 qu'il put accomplir

cette formalité. Outre les neuf Pères Oblats qu'il y avait dans le diocèse, il y avait encore quatre prêtres séculiers, dont l'un, M. Laflèche, partit cet hiver-là même pour refaire sa santé dans le diocèse de Trois-Rivières.

Notre Fondateur m'avait remis une lettre pour Mgr Taché, qui daigna nous donner connaissance de ce passage ; je cite de mémoire : « Je vous envoie encore un Père, je tâcherai de vous en envoyer un chaque année, jusqu'à ce que vous en ayez vingt ; mais alors, nous devrons nous arrêter quelque temps pour fortifier aussi d'autres Missions. » — « Qu'on m'en donne vingt ! disait Monseigneur, et nous pourrons faire du bien. »

Je passai donc l'hiver 1854-1855 à Saint-Boniface, ne pouvant alors entreprendre de me rendre plus loin, à cause de la saison. J'avais l'avantage de me trouver avec plusieurs anciens missionnaires, entre autres Mgr Taché. En mars, le courrier d'hiver arriva du Nord-Ouest ; il venait deux fois chaque année. On me communiqua quelques lettres. Je fus surtout frappé d'une lettre du P. Faraud. Il écrivait au Père Procureur : « Ne m'envoyez plus de soutane, je m'en ferai faire désormais avec du cuir du pays ; outre qu'elles seront plus solides, je serai plus semblable aux pauvres que j'évangélise, et j'épargnerai par ailleurs de quoi me procurer des choses plus indispensables pour ma mission. » Par ordre de Monseigneur, je lui portai moi-même une soutane.

Je quittai Saint-Boniface le premier samedi de juin, en compagnie de Mgr Taché et du F. Bowes, venu avec moi de Montréal. Ce genre de voyage par eau avec les bateaux de la Compagnie de la Baie d'Hudson, n'avançant qu'à force de rames, m'était encore inconnu. J'avais fait connaissance, pour venir à Saint-Boniface, des campements en plein air et des insupportables moustiques. Il me restait à connaître les portages, ils sont

nombreux de Saint-Boniface à Athabaska. Nous portions nous-mêmes, autant que possible, notre bagage et quelquefois nous soulagions les pauvres hommes, les nouveaux surtout, qui n'étaient pas plus faits à ce genre de travail qu'à la nourriture du pays. Une première fois, revenant d'une extrémité d'un portage, j'allais chercher une autre charge, je rencontre mon Supérieur et mon Evêque avec un gros ballot sur sa tête : c'était probablement son lit de voyage. Je le prie de me le confier, ce qu'il me refusa bel et bien par une plaisanterie, me disant que je voulais lui *ravir sa mitre*.

Nous arrivâmes à l'Ile à la Crosse, c'est là qu'il devait rester. L'église actuelle était en construction, ainsi qu'une maison qui devait servir d'habitation aux missionnaires, le cher F. Bowes devait tout achever. L'église et la maison primitives étaient encore en usage pour le service divin et pour l'habitation des missionnaires. C'étaient des constructions en *logues*, ou pièces de bois superposées, le tout était recouvert en terre et en écorces. La lumière y pénétrait par de grossiers parchemins, ceux de l'église étaient peinturés en rouge et en vert et imitaient plus ou moins des vitraux.

Je continuai mon voyage jusqu'à Athabaska, où je trouvai une habitation du même genre, moins l'église. La Mission, naturellement, était moins avancée que celle dont nous venons de parler, les chrétiens étaient moins instruits, quelques-uns seulement avaient fait leur première communion, beaucoup n'étaient que catéchumènes, beaucoup même n'en étaient pas là. J'eus l'avantage de me trouver avec des missionnaires qui connaissaient la langue des sauvages, langue apprise sans grammaire ni dictionnaire, ils me firent part de leurs notes; je commençai par copier les prières et le catéchisme, que je faisais réciter mot à mot aux catéchu-

mènes et aux enfants. Nous n'avions encore rien d'imprimé, toute notre bibliothèque sauvage, en deux langues absolument différentes, se composait de cahiers ou de simples feuilles volantes. Je fis comme mes prédécesseurs, j'avais sur eux pourtant l'avantage de leurs notes et de leurs leçons; j'appris à parler, comme les enfants, en entendant surtout. On m'envoya seul en mission, ou on me laissa seul à l'établissement, c'était le meilleur moyen de me former à la langue.

En 1857, je fus, à ma grande surprise, élu évêque-coadjuteur de Saint-Boniface. En prévoyance, sans doute, de cet événement, Mgr TACHÉ m'avait appelé à l'île à la Crosse, d'où il s'était éloigné. Les évêques de la province de Québec, sans doute pour obliger la Congrégation à ne pas abandonner ces Missions, prièrent notre Fondateur de présenter au Saint-Père les candidats à la Coadjutorerie, ce qui eut lieu, comme on a fait à Mgr LEGAL, sans que j'en fusse prévenu, et je pouvais d'autant moins prévoir un pareil événement que j'étais plus jeune et manquais de tout ce qu'il fallait pour une pareille charge, excepté peut-être d'assez bonnes jambes pour marcher à la raquette, ce qui me faisait penser qu'on avait plutôt eu égard à mes jambes qu'à ma tête. Mgr de Saint-Boniface, bien que très jeune, voulut avoir un coadjuteur pour administrer la partie nord du diocèse où les chrétiens se multipliaient et où les missionnaires vivaient dans un isolement des plus pénibles, ne pouvant que deux fois l'année correspondre avec leur Supérieur.

Bientôt les chrétiens et les missionnaires furent assez nombreux pour que le Souverain Pontife érigeât un vicariat apostolique dans cette partie du diocèse de Saint-Boniface. En 1864, je me retirai d'Athabaska-Mackenzie et vins de nouveau à l'île à la Crosse. Nous voilà dès lors trois évêques et assurément plus de trente Pères

Oblats, sans compter un certain nombre de prêtres séculiers, de Frères convers et de religieuses, dans un diocèse où dix ans avant il n'y avait qu'un évêque, quatre prêtres séculiers, huit Pères Oblats et trois Frères Oblats, et cela malgré une pauvreté extrême nous n'avions d'autres ressources que l'allocation de la Propagation de la Foi, et ces ressources n'augmentaient pas en proportion des besoins

Lorsque nous pénétrâmes pour la première fois dans le territoire du Mackenzie, nous eûmes à surmonter une grande opposition de la part de la Compagnie de la Baie d'Hudson, toute-puissante dans le pays et sans laquelle nous ne pouvions, le plus souvent, voyager ni même envoyer nos lettres à nos supérieurs, il fallait donc compter avec cette Compagnie Heureusement que la plupart de ses serviteurs étaient catholiques, et, par là même, elle devait un peu compter avec nous.

Jusqu'en 1858, les missionnaires protestants n'avaient pas dépassé un certain point de la Rivière-Rapide, où ils avaient un établissement. Voilà bien qu'alors ils se rendent dans l'immense district du Mackenzie Les sauvages de ce pays nous demandaient avec instance, déjà deux Pères étaient établis au grand lac des Esclaves, près du fort Résolution, nous étions donc à la porte et dans le district même du Mackenzie Le personnage de ce district, après avoir fait l'impossible pour nous empêcher de nous y établir, appela, pour nous faire opposition, un archidiacre protestant de la Rivière-Rouge, qui eut de suite la protection de tous les employés supérieurs de la Compagnie, mais on comptait sans le zèle du P Grollier

Celui-ci, ne pouvant avoir recours à ses supérieurs éloignés, supposa leur permission et suivit ou précéda le prédicant dans tous les camps sauvages où il alla si

bien que le ministre ne fît absolument rien. L'Esprit-Saint nous dit que le salut nous vient même de nos ennemis, je vois, pour ma part, l'action visible de la Providence dans l'arrivée et la multiplicité des sectes dans notre territoire, et je suis convaincu qu'elles ont servi beaucoup, sans s'en douter, à l'extension de l'Église catholique et du règne de Dieu Le grand obstacle pour nous était non seulement le manque d'argent, mais bien plus encore le manque de sujets. Ce double obstacle nous obligeait à n'avancer qu'avec mesure, forcés de prendre des moyens, par l'arrivée des prédicants, nous avons été ainsi poussés à l'impossible

Lorsque cet archidiacre arriva au fort Simpson, patronné par tous les bourgeois et commis, il y avait toute apparence qu'il aurait tous les sauvages du Mackenzie qui n'avaient jamais vu le prêtre catholique Le P. Grollier fit une chose qu'un supérieur n'aurait pu commander, n'aurait même pu approuver que difficilement On ne peut l'accuser d'avoir manqué à l'obéissance, se trouvant à une distance qui ne lui permettait plus ni d'écrire aux supérieurs ni de recevoir leur réponse avant une année. Il avait avec lui un jeune missionnaire qui commençait seulement à balbutier la langue, il l'envoie à une place où il peut l'apprendre tout en instruisant les sauvages, et lui, part en canot d'écorce, tant qu'il n'y a pas de glace, à la raquette quand les eaux sont devenues solides, et gagne à notre religion, on peut dire, presque toutes les tribus de cet immense district. Mais aussi il se mit à dos toutes les puissances, c'est-à-dire tous les employés supérieurs de la Compagnie, qui l'accusèrent de fanatisme, de bigoterie, et plusieurs s'efforcèrent, plus ou moins dignement, de lui faire expier ce prétendu péché

Arrivé moi-même tout jeune évêque dans ce district,

en 1864, afin de diriger les missionnaires, alors au nombre de six, pour Athabaska et Mackenzie, sans compter quatre Frères, je pus constater les bons combats de ces chers Pères, je reçus, contre le digne P. Grollier surtout, force plaintes, et fus très heureux de pouvoir excuser ce qu'on lui reprochait comme faute, par l'absence de supérieur. Nous eûmes tous à souffrir plus ou moins de la conjuration formée contre nous, mais, en voyant les conséquences du zèle de ce cher Père, je ne pouvais que me dire : *Dum Christus annuntietur in hoc gaudeo sed et gaudebo* (Phil., I, 18).

Voilà ce qui me fait dire que le bon Dieu a tiré le bien de l'opposition qu'on nous a faite. Nous avons dû faire l'impossible pour avancer quand même : *Opportune, importune, in omni patientia*, en dépit de la pauvreté et parfois de la prudence. Les missionnaires se multipliaient, bâtissaient eux-mêmes des huttes où ils se retiraient. Les admirant et n'osant pas les faire reculer, nous suppliions nos supérieurs majeurs de venir à notre secours ; chaque année, nous recevions quelques nouveaux venus, jamais assez, mais, cependant, l'œuvre de Dieu avançait. Nous avions aussi recours au Supérieur des supérieurs majeurs, au Pape, qui, à notre demande, érigeait de nouveaux vicariats, enfin une province et des diocèses. Les nouveaux évêques usaient d'industries pour se créer des ressources ; la Propagation de la Foi, en divisant ses allocations, ne pouvait les faire assez considérables ; le bien n'avançait pas suivant les besoins du temps ; nous avions recours aux parents, aux amis, à la charité de tous ; l'économie, les privations même aidant, le royaume de Dieu s'est étendu comme personne de nous n'aurait osé le supposer.

M. Bernard Ross, grand bourgeois du Mackenzie, constatant nos efforts, me disait jadis : « Vous ne nous

tiendrez pas tête, Monseigneur, vous n'êtes pas assez riches » — « Les richesses, lui répondis-je, ne suffisent pas même, il faut, dans ce pays surtout, savoir s'en passer, et y suppléer en se sacrifiant. » Ma réponse parut le surprendre.

Je dois, avant de finir, dire un mot de nos bons Frères convers, qui nous ont tant aidés à faire beaucoup avec peu d'argent; ils ont eu certainement une grande part dans l'extension du règne de Dieu dans le pays. Nos antagonistes l'ont compris, ne pouvant compter sur un tel avantage, ils ont essayé parfois de tenter ces dévoués Frères L'un d'eux, s'adressant un jour à notre digne F. Kearney, lui faisait observer qu'avec son éducation il aurait pu avoir une place fort avantageuse dans la Compagnie, et ne pas être à un rang de domestique. Ce n'est pas le seul à qui des propositions du même genre ont été faites, mais tous ont répondu comme le F Kearney. « Si j'avais voulu gagner de l'argent, ce n'est pas ici que je serais venu. »

Il faut finir, j'ai déjà été trop long, beaucoup trop long, je vous en demande pardon, Messeigneurs Mais il est bon de constater que cet ancien diocèse de Saint-Boniface, où il y avait, en 1854, un évêque, quatre prêtres séculiers, huit Pères Oblats, trois Frères convers et douze ou quinze Sœurs grises, forme une province ecclésiastique, et, aujourd'hui, sur un coteau où se roulaient alors les buffalos, se trouve une cathédrale bien modeste, il est vrai, un évêché, un couvent, et enfin, aujourd'hui même, dans cette modeste cathédrale, on a sacré le septième évêque de notre province. A ce sacre se trouvaient, outre notre très révérend Métropolitain et trois de ses suffragants, le R P Provincial des Oblats du Canada, vingt et un autres Pères Oblats, presque autant de Frères convers et six prêtres séculiers. Et dans l'éten-

due de ce même diocèse de Saint-Boniface, il y a aujourd'hui au moins quarante à cinquante prêtres séculiers, au delà de cent Pères Oblats, sans compter les PP PP Jésuites, les Chanoines réguliers de l'Immaculée Conception, les Trappistes, et, outre les Sœurs grises de Montréal, six autres Congrégations religieuses sont venues nous aider à étendre et solidifier le règne de Dieu Ce résultat, eu égard aux ouvriers employés, aux difficultés surmontées, est une preuve, comme me le disait Mgr Taché, que nous n'avons pas été seuls. *A Domino factum est istud, et est mirabile in oculis nostris* (Ps. cxvii, 22. Matt., xx, 22).

Bien que trop long, je n'ai pas pu dire tout ce que je voulais dire Mon but, en faisant ce compte rendu, est de montrer l'action de la Providence, j'ai voulu, en outre, encourager mon digne coadjuteur et successeur, m'encourager moi-même et vous encourager tous. Aujourd'hui toutes les puissances humaines semblent être conjurées contre nous, et nous trouvons des nôtres, je veux dire des catholiques, qui se tournent contre nous et donnent encore plus de force aux ennemis de Dieu et aux nôtres.

Nos ennemis sont plus puissants que jamais, mais rien n'indique que Dieu nous ait abandonnés. La preuve, c'est qu'il a mis à notre tête un jeune métropolitain plein de force et d'énergie, qui saura nous guider aux combats Nos Frères dans l'épiscopat, ces prélats de l'Église mère de l'ancienne métropole de Québec, admirent son courage et semblent eux-mêmes le prendre pour modèle dans la guerre qu'on nous fait, et dont ils sont eux-mêmes menacés. Nous, affaiblis par l'âge et les infirmités, ne nous sentant plus la force ni l'énergie voulues pour faire face au danger, nous sommes au moins grandement consolés en voyant que Dieu se montre encore

en nous remplaçant par des hommes qu'il semble avoir préparés lui-même pour les besoins actuels

Sans prétendre être prophète, jugeant seulement d'après les apparences, me servant des paroles de saint Xiste à saint Laurent, je puis vous dire à vous, Monseigneur de Pogla, à vous mon frère, à vous mon fils, à vous mon ami : *Majora te manent pro Christi fide certamina*, mais je puis ajouter : *Noli timere, quia ego tecum sum, dicit Dominus, liberabo te de manu pessimorum et eruam te de manu fortium*. Avancez, cher Seigneur, combattez les bons combats. Vous avez un bon maître qui combat avec vous dès le commencement et qui ne connaît que la victoire Courage donc, cher Seigneur, et *ad multos annos !*

En vous remerciant, Messeigneurs, d'avoir bien voulu venir de si loin vous unir à nous dans cette circonstance solennelle, ainsi que ces messieurs du diocèse de Saint-Boniface représentés ici par le digne curé de la Métropole, et mes frères un peu de partout, et surtout le digne Provincial des Oblats au Canada civilisé, qui a, je le comprends, dû faire un vrai sacrifice pour venir, et, après avoir fait ce résumé, où, tout en voyant l'action de Dieu, nous avons vu aussi celle de notre chère famille, permettez-moi de saluer de loin notre bien-aimé P. Général, en qui se trouve personnifiée toute notre Congrégation, de la remercier de l'assistance qu'elle n'a cessé de nous donner, de prier Dieu de la bénir et de la rendre de plus en plus apte à ses œuvres. Un salut amical et des remerciements bien mérités à ces différentes familles religieuses venues à notre secours avec tant de bonne volonté. Enfin, j'ai parlé de la belle Société de la Propagation de la Foi, à laquelle, dans mon cœur et ma reconnaissance, je réunis la Sainte-Enfance. Peut-on jeter un coup d'œil, si rapide qu'il soit, sur ce que nous avons

fait sans penser à elles et les bénir de leur assistance et prier Dieu de les faire prospérer? Nous ne pouvons moins faire aussi que de nous efforcer, malgré notre pauvreté et celle de nos diocésains, de les faire grandir dans notre pays, après qu'elles ont tant fait et font tant encore pour nous aider à implanter la foi et à l'y maintenir.

Enfin, il faut finir, j'aurais dû le faire depuis longtemps. Merci, Messeigneurs, merci à tous de m'avoir écouté si longtemps. Je me réjouis de voir l'œuvre de Dieu entre vos mains : elle ne pourra que prospérer et se solidifier. Les difficultés ne vous manqueront pas sans doute, elles sont la part de l'Église militante, elles procurent la gloire de Dieu, elles procurent la vôtre. *Ad multos annos !*

DISCOURS DE Mgr LEGAL.

MESSEIGNEURS,

Je vous demanderais de vouloir bien me permettre de remercier l'évêque consécrateur et ceux qui l'ont assisté. Il y a trente ans, j'avais rencontré à Nantes Mgr GRANDIN. La vénération conçue pour Sa Grandeur n'a fait que grandir depuis qu'il m'a été donné de le voir de plus près.

Je n'aspirais qu'à travailler dans le coin le plus obscur du diocèse, mais la voix de Monseigneur, à qui les infirmités et les souffrances rendaient la charge de plus en plus pesante, ayant fait appel à mon dévouement, je ne pouvais rester sourd : je suis venu offrir à mon évêque mon dévouement tout entier.

Élie, sur le point d'être enlevé au ciel, allait prendre congé de son fidèle disciple. Celui-ci, instruit d'avance de l'avenir, s'attachait de plus en plus à son maître, et quand Élie s'écria : « Restez ici, car, pour moi, le Seigneur veut

que j'aille jusqu'à Béthel ou à Jéricho, » Élisée répond par trois fois : « Aussi vrai que vit le Seigneur et que vous vivez vous-même, je ne me séparerai pas de vous! » Ils ne se séparèrent pas, et lorsqu'Élie monta au ciel, son disciple, sur ses instances, lui demanda une faveur. *Deprecor ut fiat in me spiritus tuus duplex.* « Je demande, dit Élisée, que votre esprit soit double en moi. » Je n'ai pas voulu ici trouver une analogie, mais au contraire un contraste. D'abord, Dieu merci! Monseigneur n'est pas sur le point de nous quitter, et même, le secours qu'il vient de se donner permet d'espérer que nous le conserverons encore longtemps. Que pendant de longues années il me soit donné de profiter de ses conseils, de sa sagesse et de son expérience, de m'édifier au spectacle de ses vertus et de m'inspirer de son esprit! A ce propos, j'ai remarqué que la demande du prophète me semblait un peu exigeante et indiscrète, qu'il eût pu se contenter de l'esprit du saint prophète Élie dans toute sa plénitude, sans demander qu'il fût doublé; en tout cas, pour ce qui me concerne, je me contenterai d'avoir reçu dans sa plénitude l'esprit de notre saint évêque et, si, en parcourant le diocèse, on pouvait dire : « C'est encore l'esprit de notre premier évêque qui agit en celui qu'il nous envoie, » je n'en demanderai pas davantage.

Mes remerciements à notre vaillant Métropolitain, qui défend avec tant de courage, d'ardeur et de générosité les intérêts sacrés de notre foi injustement méconnus; à Monseigneur de New-Westminster que j'ai déjà rencontré sur les plages de l'océan Pacifique, au milieu de ses bons sauvages chrétiens, où il m'est apparu comme le type du missionnaire et du patriarche; à Monseigneur d'Erindel qui nous vient, lui aussi, avec une couronne tressée de travaux nombreux et pénibles, de souffrances de toutes sortes et de privations de tous genres, dans un

pays et sous un climat inhospitalier, où les privations sont le pain quotidien du missionnaire. Merci à tous d'avoir bien voulu vous arracher à de multiples occupations, parcourir d'immenses distances et vous soumettre à de grandes fatigues pour être présents à cette importante cérémonie. C'est un honneur dont le souvenir restera toujours gravé au fond de mon cœur. Enfin, mes remerciements aussi aux visiteurs distingués qui ont rehaussé, par leur présence, l'éclat de la cérémonie, à tous ceux qui ont travaillé à la rendre plus belle, aux révérendes Sœurs et à nos bons Frères qui ont depuis longtemps, les uns et les autres, préparé cette solennité.

RÉPONSE DE Mgr GRANDIN

Vous me témoignez le désir, bien cher Seigneur, de recevoir mon esprit ; je vous ai donné bien mieux et beaucoup plus, puisque vous avez reçu, par mon ministère, l'Esprit de Dieu. Lors du sacre de Mgr LANGEVIN, le prélat consécrateur, le regretté Mgr FABRE, nous fit connaître avec une noble fierté, non seulement le nom du prélat qui lui avait imposé les mains, mais il eut soin de remonter plus haut pour arriver à un ancêtre plus noble encore : « J'ai été sacré par Mgr Lynch, nous dit-il, lui-même l'avait été par Mgr Charbonnel, qui avait eu l'honneur d'être sacré par Pie IX. » J'ai aussi sous ce rapport des titres de noblesse dont je suis fier. J'ai été sacré par Mgr DE MAZENOD, qui a été dans l'Église un grand et saint évêque. Mais il a été plus que cela pour nous ; c'est le Fondateur de notre famille religieuse. Il a imposé les mains à un bon nombre d'évêques ; je suis son dernier, son Benjamin. Tout me vient par ses mains, depuis la tonsure jusqu'à la consécration épiscopale. Puissé-je vous avoir donné son *double esprit*, esprit épiscopal et esprit religieux. Ses frères dans l'épiscopat le regar-

daient comme un saint, comme un modèle accompli, et lui-même me disait, peu de temps avant de m'imposer les mains pour la dernière fois : « Je me suis efforcé d'être un bon évêque et je n'ai pas cessé pour cela d'être moins bon Oblat. » Il pouvait sans orgueil me tenir ce langage. Soyons les fils de notre Père, nous serons de saints évêques et de non moins saints Oblats. Je n'ai pas besoin de remonter plus haut pour prouver la noblesse de mon origine, cependant je puis aller plus loin et citer mes nobles ancêtres les plus rapprochés. Notre vénéré Fondateur fut sacré par l'Éminentissime cardinal Odescalchi, qui lui-même l'avait été par Pie VIII.

Je m'arrêterai là, il me faudrait trop de temps pour arriver jusqu'à saint Pierre.

DISCOURS DU R. M. L'ABBÉ BELLEVAIRE.

Le révérend M. l'abbé Bellevaire, compatriote et condisciple de Mgr Legal, travaille depuis vingt ans, avec un zèle admirable, un désintéressement sans bornes, comme prêtre séculier, dans nos chères missions du diocèse de Saint-Albert.

Répondant à l'invitation qui lui est faite par tous les convives, il s'exprime en ces termes :

Monseigneur,

Je suis heureux de pouvoir vous adresser quelques paroles comme ancien condisciple et comme prêtre du diocèse de Nantes. Tout d'abord vous me permettrez de vous rappeler un fait de notre jeunesse. Lorsque nous étions au petit séminaire, un maître venait nous donner des leçons de gymnastique, avant de procéder aux exercices de trapèze, il nous faisait aligner comme des troupiers et commandait la manœuvre, parfois le maître faisait défaut, alors nous donnions le comman-

dement à Émile Legal, et je vous assure, Messeigneurs, qu'il s'en acquittait parfaitement. Un vrai capitaine ; le geste, le regard, le commandement. C'était à lui. Il commandait et à sa parole nous obéissions comme un seul homme. Ce jeune instructeur de 1866 est aujourd'hui Mgr Legal ; un commandement bien plus important lui a été confié, et ce commandement lui a été donné non pas au nom de ses condisciples, mais au nom du Seigneur : *Nos autem in nomine Domini.* Eh bien, Monseigneur, vous pourrez commander avec la même assurance et vous serez obéi

En commençant, j'ai parlé de Nantes ; Monseigneur, je sais qu'en ce jour ce nom va droit à votre cœur. Sans doute vous avez adopté une nouvelle patrie et vous allez vous y attacher plus que jamais, mais vous n'avez pas oublié la première ; ces hermines de Bretagne, que je vois en tête de vos armes, en font foi. Messieurs, Révérends Pères et Frères, qui venez du pays breton, soyez heureux avec moi de l'honneur que nous fait Monseigneur notre coadjuteur Ces hermines de Bretagne figurent sur les armes de la ville de Nantes et sur les armes de l'évêque de Nantes ; en les mettant sur votre blason, vous nous dites donc que vous garderez toujours le souvenir des Nantais Si vous n'oubliez pas Nantes, à Nantes on ne vous oublie pas non plus ; dans ces jours, bien des prières sont montées vers le ciel pour vous, de la part de vos parents et de vos amis. Ce matin, à Saint-Jean-de-Boiseau et à la Montagne, on s'est dit : « En ce jour, un enfant de la paroisse va recevoir la consécration épiscopale, prions pour lui. » Le diocèse de Nantes tout entier est heureux et fier d'ajouter un nouveau nom à la liste de ses évêques Jusqu'à ce jour il en comptait cinq vivants parmi ses enfants, le plus ancien est S. Ém le cardinal Richard, archevêque de Paris ; aujourd'hui, Monseigneur, vous

faites le sixième Votre élévation vient cimenter l'union entre Saint-Albert et Nantes, ces relations existent déjà depuis longtemps entre les deux diocèses, nous les devons à notre vénérable évêque, Mgr GRANDIN Sa Grandeur est bien connue à Nantes, son nom y est en vénération : le bon et pieux évêque de Saint-Albert, comme on dit là-bas. Dans sa circulaire, Sa Grandeur vous donne le titre de *fils*, eh bien, ce fils, il est allé le chercher lui-même. Rappelez-vous comme moi, Monseigneur, quelle impression fit sur nous, il y a trente ans, cet évêque dans la force de l'âge, d'une taille imposante plaidant sa cause avec énergie sans embellir le tableau, pardonnez-moi l'expression, il vous *empoigna*. J'irai le trouver un jour, vous êtes-vous dit. C'est fait depuis longtemps, mais dans le ciel on voyait plus loin. Vous étiez venu pour vous dévouer sans réserve comme simple missionnaire, et Dieu sait quelle énergie et quelle persévérance vous avez déployées dans cette mission si ingrate et si pénible des Pieds-Noirs Vous y avez montré la ténacité et le caractère breton. *Potius mori quam fœdari* (Plutôt mourir que de reculer). Vous étiez donc venu pour être simple missionnaire, mais évêque ! allons donc, vous n'y pensiez pas, vous n'en vouliez pas. Il vous en a coûté ! Mais pourquoi marchander le sacrifice ! Plaçant votre lettre de nomination sur l'autel, et là, à genoux devant le Seigneur, vous lui avez dit : « Eh bien, Seigneur, j'accepte, mais en votre nom » *Nos autem in nomine Domini*. Monseigneur, vous voilà donc évêque avec le titre de Pogla, et probablement un jour avec celui de Saint-Albert, aussi, je le répète, c'est un bonheur pour moi de vous saluer en mon nom et au nom de tous mes compatriotes Si vous étiez là-bas, dans notre bonne ville de Nantes, ici ce n'est pas l'habitude, oui, si vous étiez là-bas, je lèverais mon verre en disant : « Aux diocèses de

Saint-Albert et de Nantes. » *Ad multos annos*, Monseigneur.

DISCOURS DU CHEF KOSIKUSIWEYAN.

Donnons maintenant la parole aux enfants du pays. C'est le chef des sauvages cris de la montagne d'Ours, Kosikusiweyan (Peau-de-Belette), qui se fait l'interprète de tous. Il s'exprime en langue sauvage à peu près en ces termes :

Je suis fier aujourd'hui de pouvoir affirmer que ma famille a toujours prié avec le prêtre catholique. Il me souvient qu'étant tout petit enfant, mon père faisait la chasse bien loin d'ici, dans les montagnes Rocheuses. Un jour, un sauvage vient du fort des Prairies (aujourd'hui Edmonton) lui apporter la nouvelle qu'un « homme de la Prière » était prochainement attendu à cette place. Mon père partit de suite pour aller le voir, mais il fut bien démonté d'apprendre, par les Canadiens du service de la Compagnie de la baie d'Hudson, que ce prétendu « homme de la Prière » n'était pas un vrai prêtre. C'était un faux prêtre, un ministre de la religion des Anglais. Mon père fut pourtant consolé, parce qu'on lui assura que l'année suivante un véritable « homme de la Prière » (le R. M. Thibeault) viendrait certainement pour les instruire et leur montrer le vrai chemin du ciel. Mon père revint donc triste et consolé tout ensemble, continuer sa chasse dans les montagnes Rocheuses. L'été suivant, il vint de nouveau à Edmonton, où M. Thibeault nous baptisa tous. Depuis ce temps, j'ai toujours gardé la Prière (la foi catholique), et je veux y rester fidèle jusqu'à la mort. A présent, je vous remercie de m'avoir invité à une si belle cérémonie, à une fête si magnifique, je n'avais jamais imaginé rien de semblable, j'en garderai toujours le souvenir.

RÉPONSE DE M. LE COMMISSAIRE DES SAUVAGES.

M. A.-E. Forget, commissaire du gouvernement auprès des sauvages du Nord-Ouest et du Manitoba, prend alors la parole. Avec le tact et la délicatesse qui le distinguent à un haut degré, il dit combien il est heureux des rapports qu'il a eus avec le R. P. Legal, missionnaire des Pieds-Noirs, alors que ce dévoué missionnaire traitait avec tant de zèle et de douce politique auprès du département indien, des intérêts de ses sauvages. Il rappelle en termes touchants ce qu'a fait le R. P. Legal sur la réserve des Gens du Sang, les écoles ouvertes, l'hôpital construit, les sauvages convertis. Il le félicite bien cordialement de la grande dignité à laquelle il vient d'être élevé, et voit avec plaisir, dans cette élévation de Mgr Legal, le gage d'un avenir bien consolant pour les sauvages dont il est lui-même le commissaire attitré. « Je félicite de bien grand cœur, ajoute-t-il, le chef Koskuweyan (Peau-de-Belette) des bonnes paroles qu'il vient de prononcer. Il m'a prouvé aujourd'hui, une fois de plus, que mes sauvages du Nord-Ouest ont de l'esprit, et qu'ils profitent de ce que nos bons missionnaires et le département indien font et veulent faire pour eux. Comme Mgr Legal, lui et les siens peuvent compter sur ma bonne volonté et sur mon dévouement. »

Le R. P. Lefebvre, le digne provincial du Canada, est alors requis, par tous les convives, de vouloir bien nous donner le bouquet de ces agapes si cordialement fraternelles, célébrées en l'honneur du nouveau dignitaire de l'Église et de la Congrégation, notre mère.

DISCOURS DU R. P. LEFEBVRE.

MESSEIGNEURS ET MES RÉVÉRENDS PÈRES,

Que puis-je faire et dire, maintenant, sinon de m'associer de tout cœur à ceux d'entre vous qui viennent de prendre la parole avant moi. Qu'il me soit permis, pourtant, d'offrir à Mgr LEGAL, les sentiments d'estime et de respectueuse affection que je lui apporte au nom de tous les Pères et Frères Oblats de la province du Canada. Votre Grandeur, Monseigneur, n'a fait que passer au milieu de nous, il y a de cela près de vingt ans. Vous veniez alors vous consacrer, vous dépenser dans vos nobles Missions de Saint-Albert, où vous constatez aujourd'hui les immenses progrès accomplis. Vous étiez alors loin de vous douter, cher Seigneur, qu'un jour vous seriez le coadjuteur bien-aimé du vénérable Mgr GRANDIN, mais ce que votre profonde humilité vous empêchait même de soupçonner fut déjà prévu et annoncé par plusieurs de nos Pères qui eurent le bonheur de vous connaître plus intimement. Combien d'Oblats de la province du Canada auraient ardemment désiré pouvoir m'accompagner et venir ici, à Saint-Albert, vous dire en personne et de vive voix leur respect et leur amour ! Si le devoir impérieux des Missions et des œuvres qui leur sont confiées ne l'a pas permis, soyez sûr, Monseigneur, qu'ils sont pourtant présents d'esprit et de cœur. Je dis plus, et parlant en ce moment au nom de la Congrégation tout entière, ne sentons-nous pas tous, nous ses enfants dévoués, que notre famille religieuse s'associe aujourd'hui à cette grande et belle fête de la consécration épiscopale d'un de ses membres les plus méritants. Notre cœur ne nous dit-il pas que le cœur de notre révérendissime et bien-aimé P. Général bat à l'unisson des nôtres et qu'il

se réjouit avec nous du bonheur de l'Église de Saint-Albert! Vivez longtemps, Monseigneur et bon Père, pour le bien de la Congrégation, pour la consolation de Mgr Grandin, dont vous devenez le bras droit et l'appui, vivez longtemps pour le salut des âmes qui vous sont confiées, pour la conversion et le salut de vos Pieds-Noirs encore infidèles et qui vous sont aujourd'hui, si possible, plus chers que jamais.

Nous allions quitter la salle du festin, quand le R. P. Lacombe nous arrête en disant : « Ce n'est pas chez les blancs seulement qu'on rencontre l'esprit de prophétie. Si les Pères de la province du Canada ont pressenti ce qui arrive aujourd'hui, comme vient de nous le dire le R. P. Provincial, les Pieds-Noirs eux-mêmes, encore infidèles, l'ont annoncé depuis longtemps. Le R. P. Legal était à peine arrivé au milieu d'eux, que, de suite, ils lui improvisent un nom à leur façon. Ils l'appellent *Sportsitapi* (Celui qui siège en haut). Ils avaient l'intuition de ce qui devait arriver seize ans plus tard, l'élévation de leur missionnaire à l'épiscopat. » Très bien, Père Lacombe ! Vive Mgr Legal ! Vive *Sportsitapi*.

VII. SÉANCE ACADÉMIQUE

Maintenant, cette mémorable fête se passera-t-elle sans que nos chers enfants des écoles y prennent une part active et directe avec leurs parents? Évidemment non. Parents et enfants sont donc conviés à une réunion spéciale à la grande salle de classe où, pendant plus de deux heures, les élèves de nos excellentes religieuses nous tiennent sous le charme de la délicatesse des sentiments qu'ils expriment.

La séance s'ouvre par un vrai carillon. Toutes les cloches, clochettes et bourdons de ce vaste diocèse sont

mis à contribution. Écoutez plutôt. Je traduis librement de l'anglais, langue en laquelle s'expriment les enfants chargés de l'exécution de cette première partie du programme

VOIX DES CLOCHES.

En branle, aimables cloches. Du beffroi de la cathédrale, sonnez à toutes volées, et, vite, portez bien loin l'annonce de la grande nouvelle : un nouveau prélat, un second Père nous est donné

Sonnez, cloches d'Edmonton, chantez fort, chantez bien Portez au loin la joie de ce beau jour. Que votre voix retentisse allègre et mélodieuse, par la rive droite, par la rive gauche de la noble Saskatchewan, depuis ses sources au sable d'or, dans les fières montagnes Rocheuses, jusqu'à son embouchure dans cette mer intérieure du grand lac Winnipeg, pour de là s'abîmer dans les profondeurs de l'Océan.

Cloche et clochette du beau lac Sainte-Anne, parlez longtemps et parlez bien Sonnez, satisfaites et heureuses d'aller porter, de Josper à Saint-Bernard, l'expression de la joie dont débordent nos cœurs

Vibrez en joyeuse harmonie, carillon du lac Labiche Traversez les rivières et les lacs, les bois et les prairies. Mariez, en passant, vos notes sympathiques aux éclats du vigoureux bourdon calgarien

Et vous, cloche de Mac-Leod, hâtez-vous d'unir votre pieuse mélodie à celle plus pieuse encore de la cloche Saint-Michel, au pays de l'ermite

Sonnez, sonnez donc toutes, cloches chéries du diocèse de Saint-Albert, et portez jusqu'au ciel ce cri de notre cœur :

Vivat, vivat, in æternum vivat !

Après la voix des cloches et leurs appels vibrants, des voix plus douces célèbrent le héros de la fête. Ce sont des voix d'enfants qui retracent la vie du nouvel évêque. Ils saluent son berceau, félicitent sa mère, évoquent l'image de la vieille Bretagne, rappellent la triple vocation cléricale, religieuse, apostolique, de l'élu du Seigneur, et l'adieu du missionnaire à sa patrie française. Et les enfants terminent par ces mots :

Tu méprises tous les biens de la terre
Pour attacher tous les cœurs au bon Dieu.

Les accents des anges de la terre ne pouvaient manquer de toucher leurs frères du ciel. Ils accourent à leur tour et déposent sur le front des deux évêques de Saint-Albert des couronnes de fleurs cueillies en Paradis.

Mgr Langevin se lève alors :

Merci, mes enfants, dit-il de cette si belle, si aimable et si touchante séance par laquelle vous venez de réjouir nos cœurs. Merci à nos bonnes Sœurs Grises qui l'ont si bien organisée. Les bonnes religieuses des autres congrégations, ici présentes, ne m'en voudront certainement pas et ne seront pas jalouses si j'ose, ce soir, affirmer que les bonnes filles de Mme d'Youville ne peuvent être surpassées lorsqu'il s'agit de rendre avec bonheur un sentiment du cœur. Elles le font avec un tact délicieux, une délicatesse touchante, une simplicité pleine de noblesse. Élévation d'idées, noblesse de sentiments, exquise simplicité d'expressions, c'est bien là en effet ce qui ressort de la séance de ce soir...

Mgr Legal, à son tour, exprime en termes émus sa reconnaissance aux bonnes Sœurs et à leurs chères élèves. Il veut être, comme Mgr Grandin lui-même, pour elles toutes, un appui, un soutien, un père tendre et dévoué.

Il appartenait à Mgr Grandin de mettre le dernier cachet à cette si belle et si touchante fête de famille. Il s'associe d'abord de tout son cœur aux éloges si bien mérités, décernés par Mgr l'archevêque aux enfants de l'école et à leurs dignes maîtresses.

Oui, ajoute-t-il, les bonnes filles de la vénérable Mère d'Youville ont éminemment le don de parler le langage du cœur. Elles puisent ce langage, comme l'a dit si bien Mgr de Saint-Boniface, dans leur saint contact avec les membres souffrants de Jésus-Christ, qu'elles recueillent et soignent avec tant de dévouement, de charité et d'abnégation dans leurs asiles et dans leurs hôpitaux. Mais elles ne m'en voudront pas non plus, loin de là, si je fais, à mon tour, l'éloge bien mérité des Fidèles Compagnes de Jésus et des excellentes Sœurs de l'Assomption de Nicolet.

C'était en 1882. Je voyais mon pauvre diocèse ouvert à la civilisation et à l'immigration par la construction des voies ferrées et par l'établissement d'un gouvernement régulier dans le pays. Il me fallait de toute nécessité songer à multiplier nos Missions et nos écoles. Il me fallait à tout prix d'autres religieuses enseignantes. Nos chères Sœurs de Charité de Montréal ne pouvaient plus, à elles seules, suffire à la tâche et nous fournir les sujets nécessaires. Je frappai donc à la porte de bien des communautés, soit au Canada, soit en France. La pénurie des ressources et des sujets était toujours l'obstacle contre lequel j'allais me heurter. Mis providentiellement en relations avec la T. R. Mère Petit, alors supérieure générale des Sœurs Fidèles Compagnes de Jésus ; elle écouta ma prière et le récit que je lui fis de nos misères et de nos difficultés. Je ne lui cachai pas ce que ses filles auraient à souffrir, au commencement surtout de leurs établissements dans les déserts de l'Ouest. Voici la

noble et généreuse réponse qu'elle me fit : « Monseigneur, c'est un sacrifice que vous nous demandez, et précisément parce que c'est un sacrifice, nous acceptons.» Et les Fidèles Compagnes sont depuis quinze ans déjà à l'œuvre dans mon diocèse, admirables de zèle et de dévouement.

J'avais besoin encore d'une autre communauté pour nos écoles sauvages. De passage dans la catholique province de Québec, je fis appel à la piété, au dévouement des dignes Sœurs de l'Assomption de Nicolet. Je leur dis les difficultés, les épreuves, les souffrances, qui les attendaient sur les Réserves des sauvages, au milieu desquels elles vivraient. Je ne flattai certainement pas le tableau et je les avertis qu'elles n'avaient rien à attendre de la générosité ou de la reconnaissance de ces pauvres misérables dont bon nombre sont encore infidèles. Tout ce qu'ils vous donneront gratis, ajoutai-je, c'est leur vermine, leurs poux en quantité, et encore vous demanderaient-ils de les payer s'ils pensaient qu'ils pussent vous être de quelque utilité.

« En vérité, me dit un bon prêtre, témoin auriculaire de cette conversation, si vous aviez voulu, Monseigneur, détourner les Sœurs de vous suivre, vous ne pouviez mieux dire et probablement mieux réussir, car je doute fort qu'elles consentent maintenant à partir pour votre diocèse et vos pouilleuses Missions sauvages. »

Le bon prêtre se trompait ; la preuve, vous l'avez sous les yeux. Ces bonnes Sœurs sont ici aujourd'hui.

Quant aux dévouées Sœurs Grises de Nicolet, ne sont-elles pas, elles aussi, les filles de la vénérable Mère d'Youville ? Ce que Mgr l'archevêque de Saint-Boniface a si bien dit des Sœurs de Charité de Montréal, je le dis moi-même à leur adresse, et personne, j'en suis sûr, ne me contredira.

Non, cher et bon Seigneur, vous ne serez point contredit. Nous nous associons de grand cœur à ces justes éloges puisés dans les trésors de votre cœur d'évêque et de père. Mais laissez-moi vous dire, au déclin de cette inoubliable fête, que nous ne nous associons pas moins au précieux message apporté du ciel à la terre par les saints anges gardiens de NN. SS. Legal et Grandin.

..... Si nous pouvions vous porter sur nos ailes
Jusqu'au milieu des saints et des élus,
Ah ! vous verriez qu'elle est brillante et belle
La place due à leurs nobles vertus.....

Et maintenant, avant de terminer ce travail écrit bien plus, ce me semble, avec le cœur qu'avec la plume, je réclame d'une manière spéciale l'indulgence des orateurs dont j'ai essayé de reproduire les discours. Je l'ai fait uniquement de mémoire pour la plupart d'entre eux. Ils ne seront donc pas trop étonnés si je n'ai pas toujours donné l'ordre parfait des idées qu'ils ont d'ailleurs rendues, de vive voix, infiniment mieux que je ne l'ai fait par écrit.

Adieu, bienveillant lecteur, un souvenir, une prière, pour nos chères Missions du diocèse de Saint-Albert ; un souvenir, une prière pour la Mission d'Edmonton, qui m'est actuellement plus particulièrement confiée.

Sincères remerciements et profonde reconnaissance de la part de nos bien-aimés Seigneurs et pères, Mgr Grandin et Mgr Legal, à tous les associés de la Propagation de la Foi et de la Sainte-Enfance, à tous nos bienfaiteurs et amis.

H. Leduc, o. m. i.
